Consignes de sécurité

- Ne pas avaler ni inhaler le bioéthanol.
- Conserver hors de portée des enfants et des animaux.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles.
- Le bioéthanol est un liquide facilement inflammable.
- Liquide réservé uniquement à l'usage de combustible de chauffage pour cheminée et brûleur adapté.
- Ne pas fumer durant la manipulation du bioéthanol.
- Le bioéthanol renversé peut créer des taches mates sur les parquets.
- Le bioéthanol doit être stocké à température ambiante pour faciliter son allumage.
- Le bioéthanol doit être stocké à l'écart de toute flamme (minimum 2 mètres).
- Ne placez pas le carburant devant la cheminée.
- Ne versez jamais de bioéthanol sur une flamme !!!!!!!!!!!!
- Ne remplissez jamais les brûleurs lorsque la cheminée est en fonction.
- Ne remplissez jamais les brûleurs lorsqu'ils sont encore chauds.
- Laissez refroidir les brûleurs 20 minutes minimum avant de les remplir à nouveau.
- Pour brûler, le bioéthanol à besoin d'oxygène, assurez vous que la pièce où sera installée votre cheminée soit bien aérée.
- Ne laissez jamais votre cheminée fonctionner sans surveillance !
- Ne touchez pas la cheminée lorsqu'elle fonctionne.
- Ne pas déplacer la cheminée en fonctionnement ou lorsqu'elle est encore chaude.
- Surveillez les enfants pour éviter qu'ils se brûlent en touchant la cheminée.
- Laisser refroidir la cheminée au moins 20 minutes avant de la manipuler.
- Ne versez jamais de combustible directement sur la flamme.
- Ne stockez jamais plus de 3 litres de combustibles dans votre logement.
- Maintenez les enfants et les animaux éloignés de la cheminée lorsqu'elle fonctionne et pendant l'heure qui suit son extinction.
- Veuillez ne pas installer votre cheminée à proximité de câble électrique.
- Cet appareil ne permet pas un fonctionnement en continu.
- Ne pas utiliser les caravanes, bateaux, et tous types de véhicules.
- L'installation et l'utilisation en établissement recevant du public est soumise au respect de la réglementation
- et des procédures d'autorisation et de contrôle par les autorités compétentes.
- ATTENTION, cet appareil dégage des produits de combustion.
- ATTENTION : combustible inflammable ! Prenez toutes précautions pour ne mettre ni les biens ni les personnes en danger.

Il faudra installer la cheminée dans une pièce correctement ventilée - les orifices de ventilation de la pièce ne doivent pas être obstrués ou entravés.

Veillez également à ne pas installer l'appareil à proximité d'objets -rideaux, voilages, plates, textiles, etc

Évitez les courants d'air qui dévient la flamme et pourraient l'amener à entrer en contact avec l'entourage.



A: Pas d'éthanol sur la flamme
B: Ne pas entraver la flamme
C: Ne pas créer de courant d'air
D: N'attisez pas la flamme
E: Ne pas s'approcher ou toucher
F: Prenez garde aux objets inflammables
G: Gardez à portée de main un objet d'extinction
H: Risque d'incendie, combustible
I: Nocif
J: Ne pas fumer lors du remplissage.